NUIT DE VEILLÉE MORTUAIRE

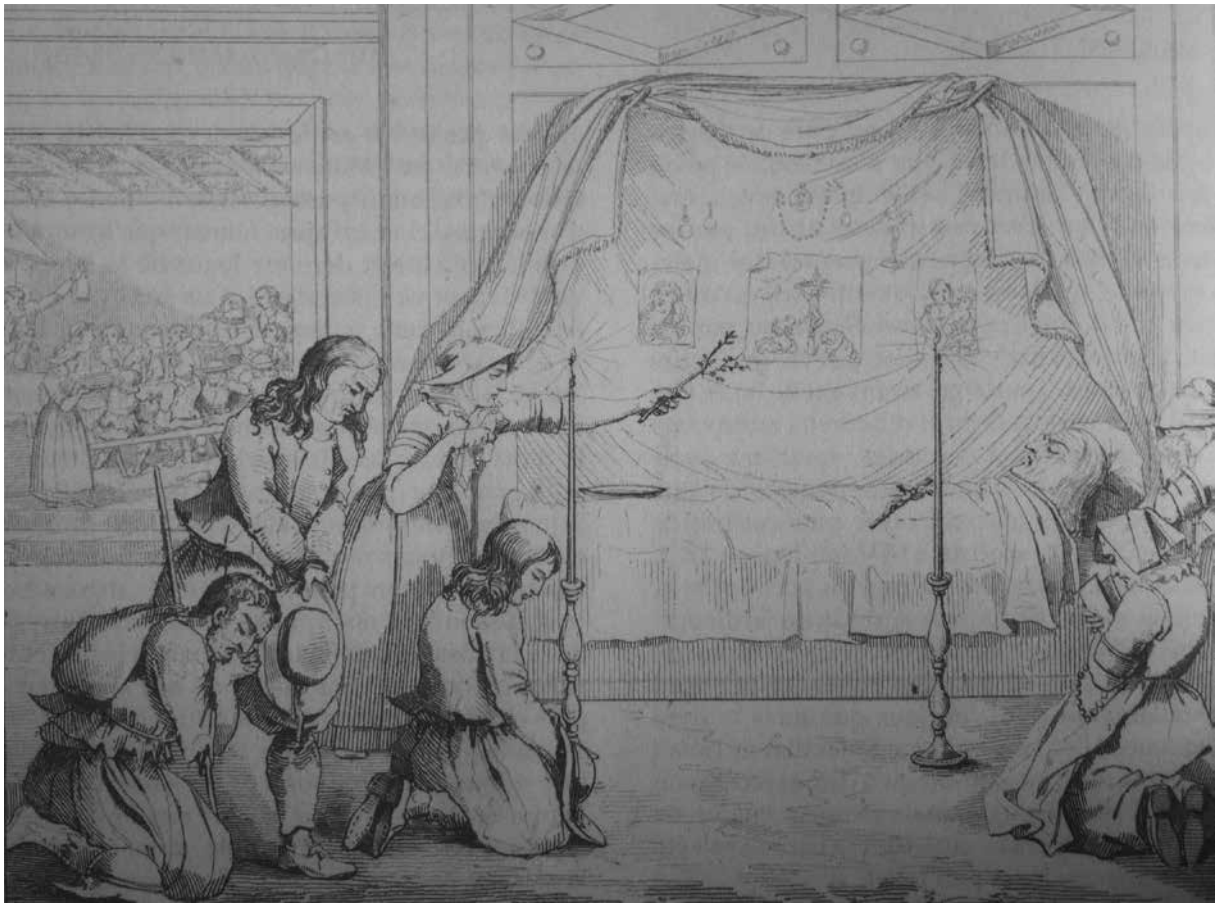

La Mort du grand père, gravure d'Olivier Perrin extrait du livre Galerie Bretonne © Pascale Lalys

Ma mère n'a eu de cesse de raconter une mystérieuse anecdote qui s'était passée dans sa jeunesse, juste avant 1920.

Vers minuit, alors que toute la maisonnée dormait dans les divers lits de la pièce principale, un bruit de charrette parvint de la cour extérieure. Tous réveillés, perçurent distinctement un bruit de planches qu'on décharge. Le grand-père écarta le rideau du ciel de lit, alluma sa bougie, se leva et alla voir dehors. La cour semblait absolument déserte sous la clarté de la lune et aucune charrette ne stationnait devant la maison. Il se recoucha. Quelques minutes s'écoulèrent et subitement le même bruit de planches se fit à nouveau entendre. Grand-père ralluma, s'habilla et retourna voir ce qui se passait. Malheureusement, la clarté ramenait le silence et la cour demeurait désespérément vide. Le phénomène persista une bonne partie de la nuit et personne ne put véritablement dormir.

Le lendemain matin de bonne heure, quelqu'un du village arriva devant la maison avec sa charrette que tirait un cheval. Il déchargea plusieurs planches qu'il appuya le long du mur de l'atelier de menuiserie et demanda au grand-père de fabriquer un cercueil pour un cousin décédé la veille.

Curieuse prémonition, curieuse ressemblance entre le bruit que venait de faire ces planches et celui entendu cette nuit-là ! Il faut dire qu'à cette époque, les clients apportaient eux-mêmes au menuisier, le bois destiné à la fabrication de leur commande de cercueil.
Le mythe de la mort dans nos campagnes était en ce temps-là vécu d'une manière toute particulière. Ainsi la tradition voulait-elle qu'on ne

laissât jamais un mort seul sur son lit dans la pièce mortuaire. Il devait constamment avoir une présence qui le veillait, jour et nuit, jusqu'à l'heure ultime des obsèques. À côté du défunt, sur une table de nuit et près d'un cierge, on posait une assiette remplie d'eau bénite dans laquelle trempait un brin de buis ou de laurier. Les visiteurs s'approchaient et faisant le signe de croix, aspergeaient la dépouille avec le rameau mouillé. En silence, ils reculaient ensuite pour occuper un siège.
C'est ainsi qu'un cordonnier du village qui n'avait peur de rien, acceptait volontiers de veiller les morts la nuit dans la contrée. Cela ne l'empêchait pas d'apporter dans sa musette quelques chaussures qu'il réparait tout en veillant.

Un jour, avec un compère, un villageois décida de faire une farce à cet individu aussi peu scrupuleux. Il se vêtit donc de ses plus beaux atours, transforma sa salle à manger en chambre mortuaire et il était convenu qu'il s'allongerait, un chapelet entre les doigts, dès que le cordonnier serait en vue. Un complice colporta la nouvelle de son décès. Le cordonnier arriva le soir de la veillée funèbre et se retrouva bientôt seul en présence du défunt.

Au bout d'un moment alors qu'il clouait un soulier, une voix sourde s'éleva : « *Quand on veille un mort, on le respecte et on ne travaille pas !* »

L'artisan leva la tête, jeta un regard autour de lui, haussa les épaules et se remit à l'ouvrage. Une heure plus tard, la même phrase retentit, encore plus lugubre. Le cordonnier quitta calmement sa chaise, y déposa délicatement la chaussure qu'il était en train de réparer, et s'approcha de l'homme allongé. Il souleva son marteau et avec nonchalance en asséna un fort coup sur le crâne du mort en murmurant : « *Quand on est mort, on ferme sa gueule !* »

La victime fut enterrée, dit-on, trois jours plus tard et plusieurs personnes suivirent la charrette transformée en corbillard pour l'occasion. Et comme toujours, sur le chemin menant à l'église, *pour un pater et un ave*, on s'arrêta un court instant devant chaque croix de bois ou de granit…

Tiré de *Itinéraire d'un enfant de Brocéliande* de Jean-Claude FICHET

Besoin de vous…

Comme vous le savez, une association comme la nôtre ne peut pas fonctionner sans l'aide de ses adhérents. Nous faisons, une nouvelle fois, appel à votre aide et à votre compréhension. Les membres du bureau recherchent pour les aider plusieurs bénévoles. Les adhérents intéressés peuvent nous contacter à l'adresse : cercle@cegenceb.asso.fr

Nous recherchons toujours pour nous aider :
- Un adhérent pour prendre en charge les Questions/Réponses de Souche,
- Un trésorier adjoint pour aider Michel et le remplacer dans un futur proche,
- Un adhérent pour relever les délibérations des conseils municipaux du 22 et du 35.

Merci pour l'accueil que vous réserverez à cette demande qui devient urgente et impérative.

Les membres du bureau CEGENCEB